

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : SEBV (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 93928450100011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DREUX AGGLOMERATION

M. 57



Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SEBV (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	58
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	70
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	71
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	72
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - l'investissement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	74

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 -- Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	112 668

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	15,42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	8,67
3	Dépenses d'équipement brut / population	21,07
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,19
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	26,95 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	179,85 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	243,12 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	2,19 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-77,90 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.50 %
 - Investissement : 7.50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	262 208,90 0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	23 037,71 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	334 336,48 0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	102 830,40 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	141 228,00 0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Credits d'investissement votes au titre du present budget (y compris le compte 1068)		DEPENSES	RECETTES
			1 963 423,23	2 318 653,49
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		65583,09	244 118,44
			0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif)	(si solde positif)
			0,00	20 234,39
		=		
	Total de la section d'investissement (2)		1 963 423,23	238887,88
			2583006,32	2583006,32

VOTE	Credits de fonctionnement votes au titre du present budget		DEPENSES	RECETTES
			2 367 422,45	1 063 287,35
		+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
			(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		0,00	1 304 135,10
		=		
	Total de la section de fonctionnement (3)		2 367 422,45	2 367 422,45

TOTAL DU BUDGET (4)		4 330 845,68	4705 310,33
		4950428,77	4950428,77

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	565 641,06	565 641,06	565 641,06
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	81 255,10	81 255,10	81 255,10
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	749 896,16	749 896,16	749 896,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	18 971,08
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	18 971,08
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	1 057 878,19	1 057 878,19	1 057 878,19
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	6 195 830,00	1 826 745,43	1 826 745,43	1 826 745,43

2446328,52

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		136 677,80	136 677,80	136 677,80

TOTAL	0,00	0,00	1 963 423,23	1 963 423,23	1 963 423,23
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 963 423,23
---	---------------------

2593006,32

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	242 532,11	242 532,11	242 532,11
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	242 532,11	242 532,11	242 532,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	355 230,26	355 230,26	355 230,26
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	356 646,64	356 646,64	356 646,64
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	1 039 474,74	1 039 474,74	1 039 474,74
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	244 118,44	1 638 653,49	1 638 653,49	1 638 653,49

1 882 771,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		680 000,00	680 000,00	680 000,00

2 562 771,93

TOTAL	0,00	0,00	2 318 653,49	2 318 653,49	2 318 653,49
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	20 234,39
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 338 887,88
---	---------------------

2 593 006,32

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

543 322,20

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 182 364,45	1 182 364,45	1 182 364,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	468 248,00	468 248,00	468 248,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	83 410,00	83 410,00	83 410,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	1 734 022,45	1 734 022,45	1 734 022,45
66	Charges financières	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 737 422,45	1 737 422,45	1 737 422,45

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00

TOTAL	0,00	0,00	2 367 422,45	2 367 422,45	2 367 422,45
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					2 367 422,45

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	975 609,55	975 609,55	975 609,55
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	976 609,55	976 609,55	976 609,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	976 609,55	976 609,55	976 609,55

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80

TOTAL:	0,00	0,00	1 063 287,35	1 063 287,35	1 063 287,35
---------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 304 135,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 367 422,45
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	543 322,20
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	21 728,80	21 728,80
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 971,08	0,00	18 971,08
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	565 641,06	50 000,00	615 641,06
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	53 000,00	0,00	53 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	81 255,10	0,00	81 255,10
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		64 949,00	64 949,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 057 878,19	0,00	1 057 878,19
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 826 745,43	136 677,80	1 963 423,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 963 423,23

+ rapais

619 583,09

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 182 364,45		1 182 364,45
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	468 248,00		468 248,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	83 410,00	0,00	83 410,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	3 400,00	0,00	3 400,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	180 000,00	180 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		450 000,00	450 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 737 422,45	630 000,00	2 367 422,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 367 422,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 416,38	0,00	1 416,38
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	242 532,11	0,00	242 532,11
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		180 000,00	180 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 039 474,74	0,00	1 039 474,74
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		450 000,00	450 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 283 423,23	680 000,00	1 963 423,23

+ report

244 118,44

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	20 234,39
---	-----------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	355 230,26
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 338 887,88
---	---------------------

2 583 006,32

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	975 609,55		975 609,55
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	86 677,80	86 677,80
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	976 609,55	86 677,80	1 063 287,35

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 304 135,10
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 367 422,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 963 423,23	1 963 423,23	0,00	1 963 423,23	1 963 423,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	262 208,90	0,00	565 641,06	565 641,06	0,00	565 641,06	565 641,06
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	23 637,71	0,00	81 255,10	81 255,10	0,00	81 255,10	81 255,10
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	749 896,16	749 896,16	0,00	749 896,16	749 896,16
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	0,00	18 971,08	18 971,08
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	0,00	18 971,08	18 971,08
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	336 336,48	0,00	1 057 878,19	1 057 878,19	0,00	1 057 878,19	1 057 878,19
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	1 826 745,43	1 826 745,43	0,00	1 826 745,43	1 826 745,43
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	86 677,80	86 677,80	0,00	86 677,80	86 677,80
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	136 677,80	136 677,80	0,00	136 677,80	136 677,80

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
+ 619 583,09								
= 2583 006,32								
1 963 423,23								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III

A

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	1	1 963 423,23	II 1 963 423,23	1 963 423,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	242 532,11	242 532,11	242 532,11
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	242 532,11	242 532,11	242 532,11
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	1 039 474,74	1 039 474,74	1 039 474,74
Total des recettes réelles	0,00	0,00	1 283 423,23	1 283 423,23	1 283 423,23
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

20 234,39

Affectation au compte 1068 (8)

355 230,26

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées					2 338 887,88
--	--	--	--	--	--------------

+ 1 690,17 2 340 578,05

= 2 573 066,32

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-S5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 963 423,23	1 963 423,23	0,00	1 963 423,23	1 963 423,23
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	565 641,06	565 641,06	0,00	565 641,06	565 641,06
2031 Frais d'études	0,00	0,00	0,00	565 641,06	565 641,06	0,00	565 641,06	565 641,06
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	81 255,10	81 255,10	0,00	81 255,10	81 255,10
2111 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
215731 Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21748 Sol autrui - Autres construct* (mise à d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	11 255,10	11 255,10	0,00	11 255,10	11 255,10
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
238 Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	749 896,16	749 896,16	0,00	749 896,16	749 896,16
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	0,00	18 971,08	18 971,08
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	0,00	18 971,08	18 971,08
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	18 971,08	18 971,08	0,00	18 971,08	18 971,08

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...		0,00	0,00	1 057 878,19	1 057 878,19	0,00	1 057 878,19	1 057 878,19
Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	207 140,00	207 140,00	0,00	207 140,00	207 140,00
458114 RCE 3 sites (Saussey-Sorel-Garennes)	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
458115 RCE 2 sites (Berchères-St Ouen)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458116 RCE Moulin de Mézières	0,00	0,00		373 137,39	373 137,39	0,00	373 137,39	373 137,39
458117 RCE Blaise soufflet agricole	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
458119 RCE suppression urgente vannage	0,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
458124 RL MONTREUIL	0,00	0,00		31 520,00	31 520,00	0,00	31 520,00	31 520,00
458125 CHERISY 2 SITES	0,00	0,00		6 960,80	6 960,80	0,00	6 960,80	6 960,80
458128 RCE SEUIL GARNAY	0,00	0,00		97 420,00	97 420,00	0,00	97 420,00	97 420,00
458129 RCE CROTH-LES FONTAINES	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458130 RL PEUPLIERS IVRY-LA-BATAILLE	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
458131 PPRE	0,00	0,00		26 200,00	26 200,00	0,00	26 200,00	26 200,00
458132 PACY-MENILLES-BUEIL-CHAMBRAY	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
RCE Moulin de Louvet et usine des eaux de Vernouillet	0,00	0,00		202 000,00	202 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00
458133 RCE Moulin de Merey-Lorey	0,00	0,00		1 826 745,43	1 826 745,43	0,00	1 826 745,43	1 826 745,43
458134 PPMA Vesgre	0,00	0,00	0,00	86 677,80	86 677,80		86 677,80	86 677,80
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	1 826 745,43	1 826 745,43	0,00	1 826 745,43	1 826 745,43
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			86 677,80	86 677,80		86 677,80	86 677,80
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			86 677,80	86 677,80		86 677,80	86 677,80
13912 Subv. transf. Régions	0,00			1 179,40	1 179,40		1 179,40	1 179,40
13913 Subv. transf. Départements	0,00			9 308,80	9 308,80		9 308,80	9 308,80
13918 Autres subventions d'équipement transf.	0,00			11 240,60	11 240,60		11 240,60	11 240,60
198 Neutralisation des amortissements	0,00			64 949,00	64 949,00		64 949,00	64 949,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2031 Frais d'études	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			136 677,80	136 677,80		136 677,80	136 677,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL					
018 RSA					
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 963 423,23	1 963 423,23	1 963 423,23
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00	221 843,40	221 843,40	221 843,40
13178 Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	20 688,71	20 688,71	20 688,71
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	242 532,11	242 532,11	242 532,11
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
10222 FCTVA	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
Total des recettes financières	0,00	0,00	1 416,38	1 416,38	1 416,38
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	1 039 474,74	1 039 474,74	1 039 474,74
Total des recettes réelles	0,00	0,00	1 283 423,23	1 283 423,23	1 283 423,23
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
021 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
040 Frais d'études	0,00	0,00	37 634,19	37 634,19	37 634,19
28031 Frais d'insertion	0,00	0,00	1 217,43	1 217,43	1 217,43
28033 Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	64 940,61	64 940,61	64 940,61
280422 Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	6 306,00	6 306,00	6 306,00
2805					

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		7 113,67	7 113,67	7 113,67
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0,00		4 008,33	4 008,33	4 008,33
281538	Autres réseaux	0,00		45 002,82	45 002,82	45 002,82
2815731	Matériel roulant	0,00		3 391,00	3 391,00	3 391,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		1 929,00	1 929,00	1 929,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		3 869,80	3 869,80	3 869,80
281838	Autre matériel informatique	0,00		1 073,59	1 073,59	1 073,59
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		1 635,06	1 635,06	1 635,06
28188	Autres immo. corporelles	0,00		1 878,50	1 878,50	1 878,50
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		0,00		680 000,00	680 000,00	680 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 367 422,45	2 367 422,45	0,00	2 367 422,45	2 367 422,45
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 182 364,45	1 182 364,45	0,00	1 182 364,45	1 182 364,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		468 248,00	468 248,00		468 248,00	468 248,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	83 410,00	83 410,00	0,00	83 410,00	83 410,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	1 734 022,45	1 734 022,45	0,00	1 734 022,45	1 734 022,45
66	Charges financières	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	1 737 422,45	1 737 422,45	0,00	1 737 422,45	1 737 422,45
023	Virement à la section d'investissement	0,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

2 367 422,45

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	1 063 287,35	1 063 287,35	1 063 287,35
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	975 609,55	975 609,55	975 609,55
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	976 609,55	976 609,55	976 609,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	976 609,55	976 609,55	976 609,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 304 135,10
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 367 422,45
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 367 422,45	2 367 422,45	0,00	2 367 422,45	2 367 422,45
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 182 364,45	1 182 364,45	0,00	1 182 364,45	1 182 364,45
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60622	Carburants	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		1 047 284,45	1 047 284,45	0,00	1 047 284,45	1 047 284,45
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		2 230,00	2 230,00	0,00	2 230,00	2 230,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		468 248,00	468 248,00		468 248,00	468 248,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		2 520,00	2 520,00		2 520,00	2 520,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		1 030,00	1 030,00		1 030,00	1 030,00
64113	NBI	0,00	0,00		1 034,00	1 034,00		1 034,00	1 034,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		29 078,00	29 078,00		29 078,00	29 078,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		61 516,00	61 516,00		61 516,00	61 516,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		9 600,00	9 600,00		9 600,00	9 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		33 230,00	33 230,00		33 230,00	33 230,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		59 000,00	59 000,00		59 000,00	59 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		305,00	305,00		305,00	305,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		35,00	35,00		35,00	35,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	83 410,00	83 410,00	0,00	83 410,00	83 410,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		61 200,00	61 200,00	0,00	61 200,00	61 200,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
65818	Autres	0,00	0,00		8 610,00	8 610,00	0,00	8 610,00	8 610,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	1 734 022,45	1 734 022,45	0,00	1 734 022,45	1 734 022,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
		0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques									
		0,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
Total des dépenses réelles									
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 737 422,45	1 737 422,45	0,00	1 737 422,45	1 737 422,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
Total des dépenses d'ordre									
		0,00			630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-500,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	1 063 287,35	1 063 287,35	1 063 287,35
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	975 609,55	975 609,55	975 609,55
744	FACTVA	0,00	0,00	2 181,35	2 181,35	2 181,35
7472	Participation régions	0,00	0,00	44 416,00	44 416,00	44 416,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	843 880,00	843 880,00	843 880,00
747888	Autres	0,00	0,00	85 132,20	85 132,20	85 132,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	976 609,55	976 609,55	976 609,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	976 609,55	976 609,55	976 609,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		64 949,00	64 949,00	64 949,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		21 728,80	21 728,80	21 728,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		86 677,80	86 677,80	86 677,80

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)				A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV
A2

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)										A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
5586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-8 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					295 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					295 500,00									
000200710 02	CREDIT MUTUEL	26/05/2015	01/06/2015	30/04/2016	45 500,00	F		1,650	1,595		A	X Echéance constante		A-1
MIN528331EUR/0529504/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2006	31/12/2007	01/01/2008	250 000,00	F		4,130	4,144		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
18441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					295 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 29 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		69 073,80					18 971,08	2 367,92	0,00	180,65	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		69 073,80					18 971,08	2 367,92	0,00	180,65	
000200710 02		0,00	A-1	19 549,64	5,25	F		1,595	3 126,44	322,57	0,00	0,00	
MINS28331EUR0529504/001		0,00	A-1	49 524,16	2,00	F		4,144	15 844,64	2 045,35	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

EBV - SEBV - BP - 2025

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		69 073,80					18 971,08	2 367,92		180,65

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 868.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Indices sous-jacents						
	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	69 073,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
	Nombre de produits						0,00
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS				Délégation du
CHOIX DE L'ASSEMBLEE				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 docts urbanisme		10	24/09/2024
L	2031 frais études sans réalisation		5	24/09/2024
L	2032 frais de recherches et développement		5	24/09/2024
L	2033 frais insertion sans réalisation		5	24/09/2024
L	204X subvention d 'invest versée		1	24/09/2024
L	2051 concession, droits logiciels		2	24/09/2024
L	2121 agenc. et aménagt platations arbres		10	24/09/2024
L	2145 construction sur sol d'autrui		20	24/09/2024
L	2158 autres inqtalation, matériels, outillages < 5000 ?/unité		5	24/09/2024
L	2158 autres installations, matériels, outillages >5000 ?/unités		10	24/09/2024
L	21828 matériel de transport		10	24/09/2024
L	21838 matériel informatique (ordi, claviers, écrans)		3	24/09/2024
L	21838 matériel de bureau (calculette...)		5	24/09/2024
L	21848 Mobilier		10	24/09/2024
L	2188 Autres		5	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024
L	21X bien < à 1 000 ?		1	24/09/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
digues	0,00	06/02/2023	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)					Date de la délibération : 01/01/2022
N° opération : 45814	Intitulé de l'opération : RCE 3 sites (Saussay-Sorel-Garennes)				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458114 Dépenses nouvelles (5)	0,00	77 422,57	207 140,00	284 562,57	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	77 422,57	207 140,00	284 562,57	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	77 422,57	207 140,00	284 562,57	
RECETTES (b)					
458214 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	309 878,90	309 878,90	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	309 878,90	309 878,90	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	309 878,90	309 878,90	

Intitulé de l'opération : RCE 2 sites (Berchères-St Ouen)					Date de la délibération : 01/01/2022
N° opération : 45815					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458115 Dépenses nouvelles (5)	0,00	8 791,44	1 500,00	10 291,44	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	8 791,44	1 500,00	10 291,44	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	8 791,44	1 500,00	10 291,44	
RECETTES (b)					
458215 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	93 640,80	93 640,80	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	93 640,80	93 640,80	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Intitulé de l'opération : RCE 2 sites (Bercières-St Ouen)				Date de la délibération : 01/01/2022	
N° opération : 45815	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	93 640,80	93 640,80	

Intitulé de l'opération : RCE Moulin de Mézières				Date de la délibération : 01/01/2022	
N° opération : 45816	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458116 Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 824,00	0,00	7 824,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	7 824,00	0,00	7 824,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	7 824,00	0,00	7 824,00	
RECETTES (b)					
458216 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	2 097,00	9 501,63	11 598,63	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	2 097,00	9 501,63	11 598,63	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	2 097,00	9 501,63	11 598,63	

Intitulé de l'opération : RCE Blaise soufflet agricole				Date de la délibération : 01/01/2022	
N° opération : 45817	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458117 Dépenses nouvelles (5)	0,00	13 407,39	373 137,39	386 544,78	
458117 (5)	0,00	13 407,39	373 137,39	386 544,78	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	13 407,39	373 137,39	386 544,78	
RECETTES (b)					
458217 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	291 184,26	291 184,26	
	0,00	0,00	291 184,26	291 184,26	

Intitulé de l'opération : RCE Blaise soufflet agricole				Date de la délibération : 01/01/2022	
N° opération : 45817		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	291 184,26	291 184,26

Intitulé de l'opération : RCE suppression urgente vannage				Date de la délibération : 01/01/2022	
N° opération : 45819		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
DEPENSES (a)		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
458119 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
RECETTES (b)		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
458219 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00

Intitulé de l'opération : RL MONTREUIL				Date de la délibération : 01/01/2023	
N° opération : 45824		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
		0,00	10 878,00	55 000,00	65 878,00
DEPENSES (a)		0,00	10 878,00	55 000,00	65 878,00
458124 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	10 878,00	55 000,00	65 878,00

N° opération : 45824				Intitulé de l'opération : RL MONTREUIL		Date de la délibération : 01/01/2023	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES (b)				0,00	0,00	959,40	959,40
458224 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				0,00	0,00	959,40	959,40
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)				0,00	0,00	959,40	959,40

N° opération : 45825				Intitulé de l'opération : CHERISY 2 SITES		Date de la délibération : 01/01/2023	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				0,00	37 320,00	31 520,00	68 840,00
458125 Dépenses nouvelles (5)				0,00	37 320,00	31 520,00	68 840,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)				0,00	37 320,00	31 520,00	68 840,00
RECETTES (b)				0,00	0,00	12 176,00	12 176,00
458225 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				0,00	0,00	12 176,00	12 176,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)				0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)				0,00	0,00	12 176,00	12 176,00

N° opération : 45828				Intitulé de l'opération : RCE SEUIL GARNAY		Date de la délibération : 01/01/2024	
				Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				0,00	0,00	6 960,80	6 960,80
458128 Dépenses nouvelles (5)				0,00	0,00	6 960,80	6 960,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45828					Intitulé de l'opération : RCE SEUIL GARNAY			Date de la délibération : 01/01/2024	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)					0,00	0,00	6 960,80	6 960,80	
RECETTES (b)					0,00	0,00	78 626,88	78 626,88	
458228 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	78 626,88	78 626,88	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	78 626,88	78 626,88	

N° opération : 45829					Intitulé de l'opération : RCE CROTH-LES FONTAINES			Date de la délibération : 01/01/2024	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	12 084,24	97 420,00	109 504,24	
458129 Dépenses nouvelles (5)					0,00	12 084,24	97 420,00	109 504,24	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)					0,00	12 084,24	97 420,00	109 504,24	
RECETTES (b)					0,00	0,00	80 563,20	80 563,20	
458229 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00	80 563,20	80 563,20	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00	80 563,20	80 563,20	

N° opération : 45830					Intitulé de l'opération : RL PEUPLIERS IVRY-LA-BATAILLE			Date de la délibération : 01/01/2024	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	17 540,04	0,00	17 540,04	
458130 Dépenses nouvelles (5)					0,00	17 540,04	0,00	17 540,04	

Intitulé de l'opération : RL PEUPLIERS IVRY-LA-BATAILLE				Date de la délibération : 01/01/2024	
N° opération : 45830		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	17 540,04	0,00	17 540,04
RECETTES (b)		0,00	0,00	31 983,67	31 983,67
458230 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	31 983,67	31 983,67
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	31 983,67	31 983,67

Intitulé de l'opération : PPRE PACY-MENILLES-BUEIL-CHAMBRAY				Date de la délibération : 01/01/2025	
N° opération : 45831		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		0,00	149 068,80	15 000,00	164 068,80
458131 Dépenses nouvelles (5)		0,00	149 068,80	15 000,00	164 068,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	149 068,80	15 000,00	164 068,80
RECETTES (b)		0,00	139 131,04	0,00	139 131,04
458231 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	139 131,04	0,00	139 131,04
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	139 131,04	0,00	139 131,04

Intitulé de l'opération : RCE Moulin de Louvet et usine des eaux de Vernouillet				Date de la délibération : 01/01/2025	
N° opération : 45832		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

Intitulé de l'opération : RCE Moulin de Louvet et usine des eaux de Vernouillet				Date de la délibération : 01/01/2025	
N° opération : 45832		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	26 200,00	26 200,00
	458132 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	26 200,00	26 200,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	26 200,00	26 200,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	18 960,00	18 960,00
	458232 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	18 960,00	18 960,00
	040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	18 960,00	18 960,00

Intitulé de l'opération : RCE Moulin de Méréy-Lorey				Date de la délibération : 01/01/2025	
N° opération : 45833		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
	458133 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
	458233 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
	040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00

Intitulé de l'opération : PPMA Vesgre				Date de la délibération : 01/01/2025	
N° opération : 45834		Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

DEPENSES (a)					
458134 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
RECETTES (b)					
458234 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	3,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
RESPONSABLE TECHNIQUE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN RIVIERE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN RIVIERE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE RIVIERE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500T02C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				112 336,00		
RESPONSABLE TECHNIQUE				43 775,00	A ABS TITULAIRE	CDD DE L'ARTICLE L.332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique
TECHNICIEN RIVIERE	A	TECH		33 330,00	A ABS TITULAIRE	CDI DE L'ARTICLE L.332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique
TECHNICIEN RIVIERE	B	TECH		35 231,00	A ABS TITULAIRE	CDD DE L'ARTICLE L.332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				112 336,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POUP : Sapeurs-pompier.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (incluant l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-23-2° : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-24 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le conseil municipal.

332-8-4° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 10 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-6° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 441-1 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-7° : Emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-8° : Emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-12 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial dont le remploi avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	20 234,39	20 234,39
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 234,39	20 234,39

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	355 230,26	355 230,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 234,39	20 234,39
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	375 464,65	375 464,65

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	40 699,88	40 699,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	631 416,38	631 416,38
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	590 716,50	590 716,50

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		40 699,88	I 40 699,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 971,08	18 971,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 971,08	18 971,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 728,80	21 728,80
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	21 728,80	21 728,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		631 416,38	III 631 416,38
Ressources propres externes de l'année (a)		1 416,38	1 416,38
10222	FCTVA	1 416,38	1 416,38
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		630 000,00	630 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	37 634,19	37 634,19
28033	Frais d'insertion	1 217,43	1 217,43
280422	Privé - Bâtiments et installations	64 940,61	64 940,61
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 306,00	6 306,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 113,67	7 113,67
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	4 008,33	4 008,33
281538	Autres réseaux	45 002,82	45 002,82
2815731	Matériel roulant	3 391,00	3 391,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 929,00	1 929,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 869,80	3 869,80
281838	Autre matériel informatique	1 073,59	1 073,59
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 635,06	1 635,06
28188	Autres immo. corporelles	1 878,50	1 878,50
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	450 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



ÉTAT DES REPORTS 2024 SBV4R+SIRE2

DEPENSES

Nature	Opération	Détail (phases,...)	Tiers	Montant du report TTC
2031	SBV4R	AMO JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE SYSTEME ENDIGUEMENT CROTH SAUSSAY EZY	ESPELIA	12 840,00 €
2031	SBV4R	INVENTAIRE FAUNE ET FLORE	OPCM	27 200,00 €
2031	SBV4R	DIGUE DE CROTH-ETUDES DE DANGER ET DOSSIERS REGLEMENTAIRES-SOUS-TRAITANT N°1	TOPDESS	792,00 €
2031	SBV4R	ETUDE BV VESGRE	SETEC HYDRATEC	100 000,00 €
2031	SBV4R	DIGUE DE CROTH-ETUDES DE DANGER ET DOSSIERS REGLEMENTAIRES	SAFEGE-01	71 876,90 €
2031	SBV4R	DIGUE DE SAUSSAY-EZY-TREON-SAULNIERES-ETUDES DE DANGER ET DOSSIERS REGLEMENTAIRES	MERLIN	31 500,00 €
2031	SBV4R	AMO JURIDIQUE SE NOGENT	ESPELIA	18 000,00 €
458114	SBV4R	RCE 3 SITES TRAVAUX GARENNES	OCELIAN	46 395,37 €
458114	SBV4R	RCE 3 SITES TRAVAUX SAUSSAY	OCELIAN	27 081,20 €
458114	SBV4R	RCE3 SITRES TRAVAUX SAUSSAY SOUS TRAITANT N°1	ENVIRONNEMENT F	2 170,00 €
458114	SBV4R	COORDINATION CSPS RCE 3 SITES-GARENNES	NORD OUEST COOR	1 776,00 €
458116	SBV4R	RCE MOULIN DE MEZIERE-MOE	CE3E	2 865,00 €
458116	SBV4R	RCE MEZIERES-TRAVAUX	ENVIRONNEMENT F	4 959,00 €
458117	SBV4R	MOE RCE SOUFFLET MIROIR	CARICAIE	13 407,39 €
458124	SBV4R	RL ETUDE BERGES DE L'EURE A MONTREUIL	IRH	10 878,00 €
458125	SBV4R	RCE MOULINS GRAND ET PETIT CHERISY TRANCHE FERME	SOGETI INGENIERI	37 320,00 €
458129	SBV4R	RCE CROTH RUISSEAU DES FONTAINES	JULIEN ET LEGAU	12 084,24 €
458130	SBV4R	RL IVRY LA BATAILLE ABATTAGE ARBRES	JULIEN ET LEGAU	14 974,92 €
458130	SBV4R	RL PEUPLIERS IVRY LA BATAILLE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES ABATTAGES ARBRES	JULIEN ET LEGAU	2 565,12 €
458115	SBV4R	RCE 2 SITES:TRAVAUX BERCHERES	SETHY	8 791,44 €
21748	SBV4R	RL RUISSEAU DE VACHERESSE NOGENT LEROI	JULIEN ET LEGAU	20 688,71 €
2188	SBV4R	MOTEUR POUR BARQUE TOHATSU 6CV 4 TEMPS BI CYL ARBRE COURT	PROFIL NATURE	2 349,00 €
4581-X	SIRE2	PPRE PACY-MENILLES-BUEIL-CHAMBRAY	ENVIRONNEMENT F	149 068,80
Total des reports dépenses d'investissement				619 583,09

RECETTES

Nature	Opération	Détail (phases,...)	Tiers	Montant du report TTC
458216	SBV4R	SUBVENTION MOE RCE MOULIN DE MEZIERE	AESN	2 097,00 €
1311	SBV4R	DIGUE DE CROTH-SUBVENTION ETUDES	AESN	74 090,40 €
1311	SBV4R	DIGUES AGGLO SUBVENTION MOE	PREFECTURE D-1	28 800,00 €
4581-X	SIRE2	PPRE PACY-MENILLES-BUEIL-CHAMBRAY	AESN	98 386,00
4581-X	SIRE2	PPRE PACY-MENILLES-BUEIL-CHAMBRAY	Conseil dpt 27	32 795,00
4581-X	SIRE2	PPRE PACY-MENILLES-BUEIL-CHAMBRAY	propriétaires	7 950,04
Total des reports recettes d'investissement				244 118,44

PJ: conventions subventions

Fait pour valoir de droits le 17/02/2025 à Sainte-Gemme-Moronval,

Le Président

Daniel RIGOURD

SEBV

SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

le 26/02/2025

SDC de DREUX AGGLOMERATION
14 rue des Granges
91000 Dreux
Tél : 02 37 42 71 70
SDC de Dreux Agglomération
Pour la Compétence Publique
L'Union des Français de l'Eure
Benoît GIBEL

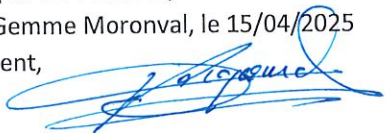
ARRIVE LE :

07 MAI 2025

SOUS-PREFECTURE
DE DREUX

SEBV-28- Syndicat Eure Blaise Vesgre		BP 2025
IV-ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2

Présenté par le Président,
A Sainte Gemme Moronval, le 15/04/2025
Le Président,



Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire.
A Sainte Gemme Moronval, le 08/04/2025

Nombre de membre en exercice: 79

Nombre de membres présents:

Nombre de suffrages exprimés

PAS de quorum nécessaire

Votes:

Pour:

Contre:

Absention:

Les membres du Comité Syndical,

Liste emargement annexée

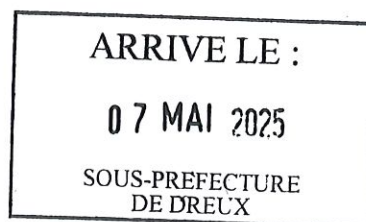
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....
et de la publication le.....

A Sainte Gemme Moronval, le

Le Président,

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

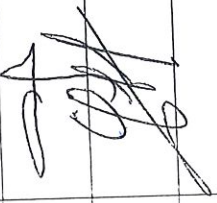
Daniel RIGOURD

SEBV - Feuille d'émargement du Conseil Syndical du 15 avril 2025

TITULAIRES			SUPPLEANTS	
EPCI	Communes			
CA du Pays de Dreux	ABONDANT	Mme	QUENTIN Virginie	Mme LOISY Pauline
CA du Pays de Dreux	ANET	M.	MARIGNIER Arnaud	Mme BRETTE Ophélie
CA du Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY	Mme	MARAND Béatrice	Mme COURCIER Corinne
CA du Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE	Mme	de PIEDOÛE Caroline	Mme LEVÊQUE Marie-Claude AG
CA du Pays de Dreux	BONCOURT	Mme	de SOUSA Evelyne	M. SALMON Basile
CA du Pays de Dreux	CHARPONT	Mme	BAY-DESILES Valérie	M. MILLET Dominique
CA du Pays de Dreux	CHERISY	M.	DESHAYES Ludovic	M. LOQUET Bruno
CA du Pays de Dreux	CRECY-COUVE	Mme	DEQUAIRE Sylviane	M. COHIN Cyril
CA du Pays de Dreux	DREUX	M.	FONSECA Nelson	M. LEROUX Sébastien
CA du Pays de Dreux	ECLUZELLES	M.	THEPAULT Yves	M. HABERT Henri
CA du Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE	Mme	DUVAL Dominique	M. HERMET Denis
CA du Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS	M.	PROVOST Sylvain	M. PIE Joël
CA du Pays de Dreux	GARNAY	Mme	STEPHO Annie	M. LEJEUNE Arnaud
CA du Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE	Mme	GUNTNER Brigitte	Mme HENAUX Sylvie
CA du Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY	M.	ROY Raymond	M. RONGRAIS Patrick

ARRIVE LE :
7 MAI 2025
SOUS-PREFECTURE DE DREUX

SEBV - Feuille d'émargement du Conseil Syndical du 15 avril 2025							SUPPLEANTS	
EPCI		Communes	TITULAIRES					
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		BRECHAMPS	M.	GOND Jean-Jacques		Mme	WEILLER Odile	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		CHAUDON	M.	LEMOINE Stéphanie		M.	MARIE Jean-Noël	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		COULOMBS	M.	MARTIN Jean-Luc		Mme	MARIE Catherine	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		LORMAYE	M.	MAILLARD Patrick	AE	M.	THIROUIN Bertrand	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		MEVOISINS	M.	CORRE Roland		M.	ROSSIGNOL Patrick	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		NERON	Mme	LE GUIL Laëticia		Mme	MANIEZ Céline	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		NOGENT LE ROI	Mme	CHANFRAU Dominique		Mme	RETAILLEAU Sylviane	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		PIERRES	M.	CRASSIN Gérard		M.	GALA Jean-Louis	
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		SAINT-PIAT	M.	BLANCHET Michaël		Mme	MEZARD Marie-Laure	AE
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		SOULAIRES	M.	MOLET Marc		M.	GALERNE Michel	ARRIVE LE : - 7 MAI 2025 Sous-Préfecture de Dreux
CC des Portes Euréliennes d'Ile de France		VILLIERS LE MORHIER	Mme	DEVINCK Jacqueline		M.	QUESNE Gilles	
CA Evreux Portes de Normandie		CROTH	Mme	VIBOUD Danielle		M.	BERNHART Laurent	

SEBV - Feuille d'émargement du Conseil Syndical du 15 avril 2025									
TITULAIRES				SUPPLEANTS					
EPCI	Communes								
CA Evreux Portes de Normandie	FONTAINE SOUS JOUY	M.	LAMBLARDY Franck		M.	SOULARD Ludovic			
CA Evreux Portes de Normandie	FONTAINE SOUS JOUY	M.	CAPEL Jacky						
CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES-SUR-EURE	M.	GATINE Jean-Pierre		M.	LETENNEUR Gilbert			
CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE	M.	BERGER Pierre	AE					
CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE	Mme	JEZEQUEL Annie	AE		M. BUCAILLE Joël			
CA Evreux Portes de Normandie	MARCILLY-SUR-EURE	M.	VERDIER Jean-François		Mme	STEPHAN Caroline			
CA Evreux Portes de Normandie	SAINT VIGOR	Mme	LAMY Marie-Pierre		M.	LESAGE Bertrand			
CA Evreux Portes de Normandie		M.	ALORY Christophe						
CA Seine Normandie Agglomération	BUEIL	M.	BAUCHET Dominique						
CA Seine Normandie Agglomération		M.	ANGENARD Jean-Pierre		M.	CHARRIER Luc			
CA Seine Normandie Agglomération	BREUILPONT	M.	GIRARD Didier		Mme	GUILLON-DATTIER Monika			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	TROGNON Luc						
CA Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY	Mme	MATRANGE Renée	AE					
CA Seine Normandie Agglomération		M.	DUHAMEL Charles	AE	M.	RAULIN Didier			AE

ARRIVE LE :
- 7 MAI 2025
SOUS - PREFECTURE DE DREUX

SEBV - Feuille d'émargement du Conseil Syndical du 15 avril 2025

Communes			TITULAIRES		SUPPLEANTS	
EPCI						
CA Seine Normandie Agglomération	CROISY SUR EURE	M.	DE MONICAULT Jean-Michel		Mme	BAUDRY Christine
CA Seine Normandie Agglomération		M.	GARREAU Cyril			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	DUGUAY Pascal			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	COUTURIER Gérard		M.	HUBINET Alain
CA Seine Normandie Agglomération	FAINS	M.	PUCHETA Xavier			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	BARBIER Jean		M.	NOWAKOWSKI Denis
CA Seine Normandie Agglomération	GADENCOURT	M.	ALVES PINTO Antonio			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	LEFEBVRE Jules		Mme	LAVENTU-BOISSET Karine
CA Seine Normandie Agglomération	HARDENCOURT COCHEREL	Mme	LEON PERDON Virginie	AE		
CA Seine Normandie Agglomération		M.	DURO Philippe		Mme	LEGROS Lydie
CA Seine Normandie Agglomération	HECOURT	M.	ANDREW GORR Marc			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	PRUD'HOMME Nicolas		M.	ADER Eric
CA Seine Normandie Agglomération	HOULBEC COCHEREL	M.	COURTAT Didier			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	MORISOT Jean-Marc		Mme	PORTIER Michèle
CA Seine Normandie Agglomération	MENILLES	Mme	DELABRE Anne-Marie			
CA Seine Normandie Agglomération		M.	KELCHIAN Eric		M.	DENIS Franck
CA Seine Normandie Agglomération	MEREY					
CA Seine Normandie Agglomération						

ARRIVE LE :
- 7 MAI 2025
SOUS-PREFECTURE DE DREUX

SEBV - Feuille d'émargement du Conseil Syndical du 15 avril 2025						
Communes			TITULAIRES		SUPPLEANTS	
EPCI			Mme	CHIREZ Florence		
CA Seine Normandie Agglomération	NEUILLY		M.	GIMONET Pascal		
CA Seine Normandie Agglomération			M.	DUVAL Alain		
CA Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE		M.	METAYER Benoît		
CA Seine Normandie Agglomération			M.	BUSTIN Estelle		
CA Seine Normandie Agglomération	VAUX SUR EURE		M.	ELBOURG Jonathan		
CA Seine Normandie Agglomération			M.			

16 P
1 EP
2 PV
13 AG

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

ARRIVE LE :
07 MAI 2025
SOUS-PREFECTURE
DE DREUX

[Signature]



DELIBERATION N°2025-23

Affectation des résultats

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 15AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à 15h45, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79

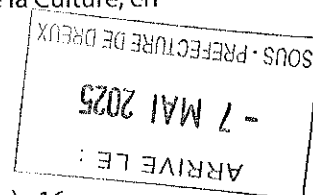
Nombre de membres en exercice : 79

Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 16

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 18



En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 08/04/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum, sous réserve de la vérification du quorum.

Présents pour le quorum : 16

M. DESHAYES Ludovic	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHERISY
M. PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M. ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS
M. FOUGEROL François	Titulaire	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. ALBERT Christian	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M. GOALES André	Suppléant de M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M. RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme CHANFRAU Dominique	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	NOGENT LE ROI
M. LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M. M. CRASSIN Gérard	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	PIERRES
M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant de M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
M. ALORY Christophe	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M. COURTAT Didier	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M. MORISOT Jean-Marc	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	MENILLES
M. DUVAL Alain	Titulaire	Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel

Mme Matringe déléguée titulaire de SNA à M. Alory

Absents excusés : 11

Mme LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M. STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M. MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme MEZARD Marie-Laure	Suppléante de	M. BLANCHET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SAINT-PIAT
Mme JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M. BERGER Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M. DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M. RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
Mme LEON PERDON Virginie	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	HECOURT

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M. FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
--------------------	--------------	-------------	------------------	--------------------

Mme Chanfrau est nommée secrétaire de séance.

Exposé du 1^{er} Vice-Président :

Le 1^{er} Vice-Président rappelle que le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

Au vu de ces informations, Le 1^{er} Vice-Président propose d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2024 constatés au Compte Administratif 2024, qui présente les résultats suivants :

Les résultats de clôture se présentent donc comme suit :

Résultat antérieur (2023) :

Section de fonctionnement :	+ 1 302 722.67€
Section d'investissement :	+ 269 056.53 €
Part affectée à l'investissement (art. 1068)	0,00 €

Résultat de l'exercice 2024 :

Section de fonctionnement :	+ 356 642.69 €
Section d'investissement :	- 248 822.14 €

Résultats globaux 2024 :

Section de fonctionnement :	+1 659 365.36€
Section d'investissement :	+20 234.39€

RAR dépenses :	619 583.09 €
RAR recettes :	244 118.44 €

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu les dispositions des articles L.2311-5 et R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte administratif 2024 du SBV4R ;

Vu le compte financier unique 2024 du SIRE2 ;

Entendu l'exposé de M. LEMOINE, 1^{er} Vice-Président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- D'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2024 de la manière suivante :

Section de fonctionnement / Recettes

Art. 002 (Résultat de fonctionnement reporté) 1 304 135.10 €.

Section d'investissement / Recettes

Art. 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement) 20 234.39 €.

Art. 1068 (affectation minimale) 355 230.26 €.

Le Président,

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le
Le Président,

Daniel RIGOURD

